



## Entente de non-divulgateur à l'intention des membres des équipes d'évaluation

### À REMPLIR PAR CHAQUE MEMBRE DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION DE L'APPROVISIONNEMENT

#### OBJET :

Conformément aux *Politiques et procédures relatives à l'approvisionnement* dans le secteur parapublic, les organismes du secteur parapublic doivent envisager tous les conflits d'intérêts pouvant survenir au cours des activités d'approvisionnement.

Je participe à l'initiative d'approvisionnement relative à la demande de proposition (« DP »)

\_\_\_\_\_ en tant que \_\_\_\_\_  
(numéro et titre de la DP) (position et titre)

Je reconnais que j'acquerrai certaines connaissances ou recevrai certaines informations écrites ou verbales (collectivement, l'information) qui ne sont pas publiques, qui sont confidentielles ou exclusives aux fournisseurs soumissionnant à la DP. Si des parties non autorisées reçoivent l'information, les intérêts du fournisseur ou du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSDNE) pourraient être considérablement compromis.

Je conviens que, sauf si la loi l'exige ou au cours du processus d'approvisionnement, je garderai toute l'information confidentielle. Je ne révélerai et ne divulguerai cette information à quiconque, sans le consentement écrit du CSDNE. Je ne l'utiliserai pas non plus, directement ou indirectement, à toutes autres fins que pour les besoins de regrouper les exigences, d'élaborer le contenu de la DP, d'évaluer les propositions ou pour conseiller le CSDNE à propos de la sélection du fournisseur pour l'initiative d'approvisionnement.

J'accepte, par ailleurs, de ne pas photocopier ou diffuser l'information, sauf avec l'instruction écrite du CSDNE. J'accepte de conserver en lieu sûr tous les documents et modèles d'approvisionnement et la documentation se rapportant à la DP et de remettre ces documents au CSDNE à sa demande écrite. J'accepte également de ne pas initier de demande de renseignements externe relative à la DP ou d'y répondre.

En outre, sauf indication contraire dans la loi, ou après avoir obtenu le consentement écrit du CSDNE, je ne divulguerai à personne (en dehors des personnes autorisées par le CSDNE) de l'information sur le projet et les propositions transmises en réponse à la DP. Cela comprend les modalités, les conditions ou les autres faits inhérents au projet, à l'évaluation, aux questions traitées par l'équipe d'évaluation et aux propositions. Cela comprend aussi, entre autres choses, le fait que des discussions ont lieu à propos de ces questions et de leur statut, ou le fait que j'ai eu accès à cette information.

Je comprends et j'accepte que le moindre retard ou manquement de la part du CSDNE dans l'exercice de ses droits, de ses pouvoirs ou de ses privilèges ne me dégage pas de ces obligations. Aucun exercice unique ou partiel dudit droit, pouvoir ou privilège n'interdit un autre exercice ou la poursuite de l'exercice dudit droit, pouvoir ou privilège.

J'ai rempli une déclaration sur les conflits d'intérêts (ci-jointe).

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom en caractères d'imprimerie

\_\_\_\_\_  
Date

À renvoyer à \_\_\_\_\_ . Merci.

(personne responsable de l'approvisionnement)



## Déclaration sur les conflits d'intérêts à l'intention des membres des équipes d'évaluation

### À REMPLIR PAR CHAQUE EMPLOYÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

---

---

J'ai lu le *Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement* (ci-joint) et je comprends les attentes en matière d'éthique. Conformément au *Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement*, je suis capable d'identifier une situation qui constitue un conflit d'intérêts, notamment :

- I. Exercer des activités professionnelles à l'extérieur de l'organisme;
- II. Ne pas faire connaître des liens pouvant être perçus comme ayant une influence réelle ou apparente sur mon objectivité dans mes fonctions officielles;
- III. Offrir de l'aide ou des conseils à un fournisseur donné participant à un processus concurrentiel;
- IV. Détenir une participation dans une entité prenant part à un processus concurrentiel, y avoir des placements ou avoir conclu avec cette entité une entente de rémunération;
- V. Avoir accès à des renseignements confidentiels concernant l'initiative d'approvisionnement; et
- VI. Accepter des faveurs ou des cadeaux de la part des personnes menant des activités avec l'organisme.

J'accepte de me conformer au *Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement* ainsi qu'aux *Politiques et procédures relatives à l'approvisionnement* dans toutes mes activités d'approvisionnement. Je déclare qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts réel ou apparent découlant de ma participation aux activités d'approvisionnement, à l'exception de ce qui suit :

1. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

---

Signature

---

Nom en caractères d'imprimerie

---

Date

## **CODE D'ÉTHIQUE POUR LA GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT**

---

---

**Objectif** : Assurer l'éthique, le professionnalisme et la responsabilité dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement

### **I. Intégrité personnelle et professionnalisme**

Toutes les personnes qui prennent part aux achats ou à d'autres activités liées à la chaîne d'approvisionnement doivent agir avec intégrité et professionnalisme et montrer qu'elles agissent ainsi. L'honnêteté, la vigilance et la diligence raisonnable doivent être partie intégrante de toutes les activités de la chaîne d'approvisionnement, tant au sein des organismes du secteur parapublic, des fournisseurs et des autres intéressés qu'entre eux. Tous doivent témoigner du respect envers autrui et envers l'environnement. Les renseignements confidentiels doivent être protégés. Toutes les personnes concernées doivent s'abstenir de prendre part à une activité qui pourrait créer ou sembler créer un conflit d'intérêts, par exemple en acceptant des cadeaux ou des faveurs, en accordant un traitement préférentiel à certains ou en appuyant publiquement des fournisseurs et des produits.

### **II. Responsabilité et transparence**

Les activités liées à la chaîne d'approvisionnement doivent être menées de façon ouverte et être fondées sur la gestion responsable. Ainsi, la passation de marchés et les achats doivent se dérouler de façon équitable et transparente et viser l'optimisation des fonds publics. Toutes les personnes qui prennent part à ces activités doivent veiller à l'utilisation responsable, efficiente et efficace des ressources du secteur public.

### **III. Conformité et amélioration continue**

Toutes les personnes participant aux achats ou menant d'autres activités liées à la chaîne d'approvisionnement doivent se conformer au présent *Code d'éthique* et aux lois du Canada et de l'Ontario. Toutes doivent travailler continuellement à améliorer les politiques et les procédures relatives à la chaîne d'approvisionnement, à parfaire leurs compétences et leurs connaissances liées à la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à faire connaître les pratiques gagnantes.